

**Association POLEPHARMA**

Siège social : 4 Rue de Châteaudun  
28100 DREUX

R.C.S. : CHARTRES 451 209 852

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2022

\*\*\*\*\*

8 Rue Claude Bernard  
28630 LE COUDRAY

Tél : 02.37.25.15.15  
Fax : 02.37.34.36.51

À l'Assemblée Générale de l'association **POLEPHARMA**,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **POLEPHARMA** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au COUDRAY, le 10 mai 2023

**FITECO**,

Commissaire aux Comptes

  
**Marie-Claude GUEDE**  
Associée

**COMPTES ANNUELS**

**ANNEXÉS**



Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>	73 289	72 730	558	12 451
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>	<b>73 289</b>	<b>72 730</b>	<b>558</b>	<b>12 451</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat.out.industriels	188 771	128 898	59 872	37 243
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL</b>	<b>188 771</b>	<b>128 898</b>	<b>59 872</b>	<b>37 243</b>		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées	Autres titres immobilisés	500		500	500
		Prêts				
		Autres	352		352	374
	<b>TOTAL</b>	<b>852</b>		<b>852</b>	<b>874</b>	
<b>Total I</b>	<b>262 912</b>	<b>201 628</b>	<b>61 283</b>	<b>50 569</b>		
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	717 220	1 615	715 605	653 593
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	334 464		334 464	272 556
	<b>TOTAL</b>	<b>1 051 684</b>	<b>1 615</b>	<b>1 050 069</b>	<b>926 150</b>	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		581 907		581 907	503 613	
Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>	36 181		36 181	67 720		
<b>Total II</b>	<b>1 669 773</b>	<b>1 615</b>	<b>1 668 158</b>	<b>1 497 485</b>		
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>1 932 686</b>	<b>203 243</b>	<b>1 729 442</b>	<b>1 548 054</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)			352		

<b>Passif</b>		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	270 139	235 109	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>15 954</b>	<b>8 342</b>	
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>286 094</b>	<b>243 451</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>	<b>286 094</b>	<b>243 451</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total I bis</b>			
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
<b>Total II</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total III</b>			
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	128 859	150 110
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	297 855	244 118
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	371 407	416 322
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	8 746	18 344
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	636 479	475 706	
<b>Total IV</b>	<b>1 443 347</b>	<b>1 304 602</b>	
Écart de conversion Passif V			
<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>	<b>1 729 442</b>	<b>1 548 054</b>	
<b>Renvois</b>	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	142	110
	(2) Dont emprunts participatifs		

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	472 658	332 187
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	1 106 374	889 220
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	920 450	753 388
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	62 562	123 649	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	28 870	22 150	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>2 590 916</b>	<b>2 120 595</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	1 274 561	912 907
	Aides financières		
	impôts, taxes et versements assimilés	38 514	40 747
	Salaires et traitements	906 873	807 716
	Charges sociales	319 002	301 841
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	35 224	41 743
	Dotations aux provisions	275	1 340
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	58	7 258	
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>2 574 510</b>	<b>2 113 554</b>
	<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>16 405</b>	<b>7 040</b>



		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	39	10
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>		<b>39</b>	<b>10</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 690	1 009
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>		<b>1 690</b>	<b>1 009</b>
2. Résultat financier (III-IV)		<b>-1 651</b>	<b>-998</b>
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		<b>14 754</b>	<b>6 042</b>
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		6 100
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>			<b>6 100</b>
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		5 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>			<b>5 000</b>
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			<b>1 099</b>
	Participation des salariés aux résultats VII		
	Impôts sur les bénéfices VIII	-1 200	-1 200
Total des produits (I + III + V)		<b>2 590 955</b>	<b>2 126 706</b>
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		<b>2 575 000</b>	<b>2 118 364</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>15 954</b>	<b>8 342</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>			
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		
	Prestations en nature	69 839	88 608
	Bénévolat		
	<b>Total</b>	<b>69 839</b>	<b>88 608</b>
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	<b>Total</b>		



**FITECO**  
Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
8 rue Claude Bernard  
28630 LE COUDRAY  
Tél : 02 37 25 15 15 Fax : 02 37 34 36 51  
SAS au capital de 7 529 400€  
RCS 557 150 067

KPMG ESC & GS  
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil  
Immeuble Le Saphir  
6 avenue Nicolas Conté  
28000 Chartres  
Téléphone : +33 (0)2 37 28 10 89  
Télécopie : +33 (0)2 37 28 54 43  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# Association POLEPHARMA

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos  
31/12/2022  
Montants exprimés en EUR**

**KPMG ESC & GS**  
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

**Ce rapport contient 19 pages**

**Table des matières**

1	Objet social	4
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	5
3	Description des moyens mis en œuvre	6
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	7
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	7
5	Principes et méthodes comptables	8
5.1	Principes généraux	8
5.2	Principales méthodes comptables	8
6	Informations relatives aux postes du bilan	9
6.1	Actif immobilisé	9
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	10
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	13
6.2	Actif circulant	16
6.2.1	Créances, dont reçues par legs ou donations / dépréciations	16
6.2.2	Précisions sur d'autres créances	16
6.3	Tableau des dépréciations de l'Actif	17
6.4	Fonds propres	19
6.4.1	Tableau de variation des Fonds propres	19
6.5	Provision pour risques et charges	21
6.5.1	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	21
6.6	Dettes	21
6.7	État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice	22
7	Informations relatives au Compte de résultat	23
7.1	Résultats par activité	23
7.2	Produits du compte de résultat	23
7.2.1	Cotisations	23
7.2.2	Ventes de biens et services	23
7.2.3	Cotisations	24
7.2.4	Produits de tiers financeurs	24
7.2.5	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	24
7.3	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)	25



**FITECO**

*Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes*

8 rue Claude Bernard

28630 LE COUDRAY

Tél : 02 37 25 15 15 Fax : 02 37 34 36 51

SAS au capital de 7 523 400€

RCS 567 150 067

7.3.1	Contributions volontaires en nature (Produits) : informations détaillées	25
8	<b>Informations relatives à la fiscalité</b>	<b>26</b>
8.1	Impôt sur les bénéfices	26
8.1.1	Ventilation de l'origine de l'IS	26
9	<b>Informations relatives à l'effectif</b>	<b>27</b>
10	<b>Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan</b>	<b>28</b>
10.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	28

## 1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts dans son article 3 : RCS 557 150 067

Pour les entreprises de la filière pharmaceutique de l'amont à l'aval :

- De favoriser leur performance et leur croissance
- De les fédérer en réseau et de défendre leurs intérêts professionnels
- De promouvoir l'excellence du made In France et valoriser leurs savoir-faire
- De leur apporter des services spécifiques à caractère non commercial ou commercial, tels que, par exemple, l'organisation de groupes de travail technico-réglementaires et/ou scientifiques, ou la mise en place de veille réglementaire pour les adhérents, des accompagnements RH, réglementaires, de congrès et colloques sur les thématiques d'intérêt de la filière, d'accompagnement à l'export, etc... Cette liste est indicative et non exhaustive.

Pour les collectivités,

- De créer une image d'excellence pour mettre en avant le secteur pharmaceutique
- De promouvoir l'image du pôle pharmaceutique en France et à l'étranger
- De promouvoir leur territoire pour favoriser le développement et l'implantation des entreprises de la filière pharmaceutique
- De favoriser la qualification et le recrutement de personnel

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

## 2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Polepharma peut être amenée à exercer des activités de conseil, de formation, de courtage, de publication, d'édition et de manière générale toute activité en lien avec son domaine d'activité et au bénéfice de la filière pharmaceutique et des collectivités.

Plus générale, POLEPHARMA a pour but de stimuler le développement économique et industriel des acteurs des filières pharmaceutiques et biopharmaceutique française par des actions favorisant la compétitivité, l'innovation, et l'attractivité au bénéfice de l'emploi.

Polepharma est un réseau fédérateur réunissant les acteurs des filières pharmaceutique et biopharmaceutique autour des valeurs communes telles que l'Audace dans l'innovation, la Fierté de l'expertise française et la collaboration comme accélérateur de performance.

L'ancrage territorial et l'alliance de la filière avec ses territoires est au cœur de l'intuition initiale qui a conduit les fondateurs à créer l'association.

## 3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité sur l'exercice afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Déménagement au sein de nouveaux locaux plus adaptés au nombre croissant d'employés
- Aménagements des nouveaux locaux avec du matériel en adéquation avec les activités de l'association
- Ressources humaines : recrutement d'une nouvelle assistance administrative ainsi que de plusieurs apprentis afin d'apporter une assistance aux différents employés travaillant sur les projets en cours.



## 4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

### 4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- Fusion absorption entre l'association Polepharma et le syndicat GIPSO au 31 Décembre 2021, minuit. Polepharma a absorbé le syndicat GIPSO. Le patrimoine du GIPSO a été dissout et transmis à Polepharma. La fusion n'a pas entraîné de dissolution sans liquidation de GIPSO. Avant la fusion, une convention d'alliance était déjà signée entre les deux parties avec pour objectif de mettre en place des actions communes pour une meilleure collaboration entre les deux organismes. Les aspirations communes, la communauté de valeurs et de typologie d'adhérents, ainsi que la bonne entente entre les gouvernances ont fait de cette alliance un succès. Polepharma et GIPSO ont souhaité renforcer davantage leurs liens et mutualiser leurs moyens et compétences pour une meilleure représentativité de la filière pharmaceutique au niveau national, au bénéfice de leurs adhérents.
- Polepharma a déménagé début septembre des locaux de la CCI où ils étaient hébergés à titre gratuit. L'association a emménagé au 21 Rue de Loigny La Bataille à Chartres (28000) afin de bénéficier de locaux plus grands et mieux aménagés. Ce déménagement a permis d'accueillir également de nouveaux employés et apprentis afin de pouvoir remplir les objectifs de l'association.

## 5 Principes et méthodes comptables

### 5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

### 5.2 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

**FITECO**  
Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
8 rue Claude Bernard  
28630 LE COUDRAY  
Tél : 02 37 25 15 15 Fax : 02 37 34 36 51  
SAS au capital de 7 523 400€  
RCS 557 150 067

## 6 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

### 6.1 Actif immobilisé

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.3.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

**FITECO**  
Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
8 rue Claude Bernard  
28630 LE COUDRAY  
Tél : 02 37 28 15 15 Fax : 02 37 34 36 51  
SAS au capital de 7 523 400€  
RCS 557 150 067

### 6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	73 289			73 289
Immobilisations corporelles	142 490	46 282		188 772
Immobilisations financières	874		22	852
<b>Total</b>	<b>216 653</b>	<b>46 282</b>	<b>22</b>	<b>262 913</b>

#### 6.1.1.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			45 538	744	
Immobilisations financières					
<b>Total</b>			<b>45 538</b>	<b>744</b>	

### FITECO

Société d'Expertise Comptable  
 et de Commissariat aux Comptes  
 8 rue Claude Bernard  
 28630 LE COUDRAY

Tél : 02 37 25 15 15 Fax : 02 37 34 36 51

SAS au capital de 7 523 400€

RCS 557 150 067



### 6.1.1.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					22
<b>Total</b>					<b>22</b>

### 6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	60 838	11 892		72 730
Immobilisations corporelles	105 246	23 653		128 899
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>166 084</b>	<b>35 545</b>		<b>201 629</b>

#### FITECO

*Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes*  
8 rue Claude Bernard  
28630 LE COUDRAY  
Tél : 02 37 25 15 15 Fax : 02 37 34 36 51  
SAS au capital de 7 523 400€  
RCS 557 150 067

### 6.1.2.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		11 892		
Immobilisations corporelles		23 653		
Immobilisations financières				
<b>Total</b>		<b>35 545</b>		

Catégories d'immobilisations	Postes du résultat avec dotation		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	11 892		
Immobilisations corporelles	23 653		
Immobilisations financières			
<b>Total</b>	<b>35 545</b>		

### 6.1.2.2 Modalités d'amortissements

Les biens sont amortis en mode linéaire selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus.

**FITECO**  
*Société d'Expertise Comptable*  
*et de Commissariat aux Comptes*  
 8 rue Claude Bernard  
 28630 LE COUDRAY  
 Tél : 02 37 25 15 15 Fax : 02 37 34 36 51  
 SAS au capital de 7 523 400€  
 RCS 557 159 057



## 6.2 Actif circulant

### 6.2.1 Créances, dont reçues par legs ou donations / dépréciations

#### 6.2.1.1 Dépréciations

Le détail et la justification des dépréciations et corrections exceptionnelles de valeurs liées à la législation fiscale et concernant l'actif circulant sont les suivants :

- Dépréciation des comptes clients : 1 615 €

#### 6.2.2 Précisions sur d'autres créances

Les autres créances sont constituées des éléments suivants :

- Subventions à recevoir pour 265 770 € ;
- Des avoirs à recevoir pour 862 € ;
- Un solde de taxe sur les salaires pour 15 042 € ;
- Des factures à établir pour 23 643 € ;
- Un solde de ticket restaurant pour 435 €.

#### 6.2.2.1 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

charges constatées d'avance	Montant		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA	36 182		
<b>TOTAL</b>	<b>36 182</b>		

**FRISCO**  
Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
8 rue Claude Bernard  
28630 LE COUDRAY  
Tél : 02 37 25 15 15 Fax : 02 37 34 36 51  
SAS au capital de 7 629 400€  
RCS 557 150 067

### 6.3 Tableau des dépréciations de l'Actif

Situation et mouvement				
	A	B	C	D
<b>Rubriques</b>	Dépréciation au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Dépréciation à la fin de l'exercice
Immobilisation incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances	1 340	275		1 615
Immobilisations financières				
<b>Total</b>				

Les évènements qui ont conduit à comptabiliser / reprendre la(les) dépréciation(s) sont les suivants :

- Le client SERIMATEC a été mis en redressement judiciaire par jugement du tribunal de commerce d'Evreux le 29 septembre 2022.

Description de l'actif	Valeur actuelle	Valeur nette comptable (VNC)	Dépréciation		
			Dotation	Reprise	Poste résultat
Créance client SERIMATEC			275		Exploitation

### 6.4 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

#### 6.4.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

L'Association ne bénéficie pas de fonds associatifs.

Ses fonds propres se composent uniquement du cumul du report à nouveau des excédents et déficits des années antérieures jusqu'à la date de clôture des comptes.



La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé "excédent" et le résultat négatif "déficit". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit (Chap. L.1, règlement n°1999-01).

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droits de reprise					
Fonds propres avec droits de reprise					
Réserves "dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée" (1)					
Report à nouveau " dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée" (1)	235 109	8 342			243 451
Report à nouveau de GIPSO suite à la fusion absorption			26 688		26 688
Excédent ou déficit de l'exercice " dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée" (1)	8 342		30 955	8 342	30 955
Situation nette (sous-total)					
Subventions d'investissement					
<b>TOTAL</b>	<b>243 451</b>	<b>8 342</b>	<b>57 643</b>	<b>8 342</b>	<b>301 094</b>

(1) Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux exercices **ouverts à compter du 1/1/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (...) sur une ligne spécifique »

**FITECO**  
Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
8 rue Claude Bernard  
28630 LE COUDRAY  
Tél : 02 37 25 15 15 Fax : 02 37 34 36 51  
SAS au capital de 7 829 000 €  
RCS 557 150 067

## 6.5 Provision pour risques et charges

### 6.5.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		94 324	94 324

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Age de départ à la retraite présumé : 62 ans
- Taux d'actualisation : 3,86 % (contre 0,96 % en N-1)
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1,5 %

Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

Le % retenu de cotisations ou contributions à supporter par l'entité lors du versement des indemnités est de **45 % pour les non cadres et 63 % pour les cadres**.

Ce montant n'est pas couvert par un contrat, et n'a pas fait l'objet d'une provision.

## 6.6 Dettes

### 6.6.1.1 Produits constatés d'avance

A la clôture de l'exercice la variation du poste par rapport à l'exercice précédent s'explique ainsi

- Adhésions 2023 : 636,5 K€ / 475,7 K€ l'exercice précédent

**FITECO**  
 Société d'Expertise Comptable  
 et de Commissariat aux Comptes  
 8 rue Claude Bernard  
 28630 LE COUDRAY  
 Tél : 02 37 25 15 15 Fax : 02 37 34 36 51  
 SAS au capital de 7 523 400€  
 RCS 557 150 067

**6.7 État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice**

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité	
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an			Échéances à 1 an au plus	à plus 1 an et plus
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)(3)			
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)(3)			
Prêts (1)				Emprunts (2) (3) et dettes auprès des établissements de crédit (3) dont :			
Autres	352	352		- à 1 an au maximum à l'origine	128 860	37 484	91 376
Créances de l'actif circulant :				- à plus de 1 an à l'origine			
Créances Clients et Comptes rattachés	717 220	717 220		Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	297 855	297 855	
Créances reçues par legs ou donations	334 464	334 464		Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	371 407	371 407	
Autres				Dettes fiscales et sociales			
Charges constatées d'avance	36 182	36 182		Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			
				Autres dettes (3)	8 746	8 746	
				Produits constatés d'avance	636 480	636 480	
<b>TOTAL</b>				<b>TOTAL</b>			
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	21 283		
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice			
				(3) Dont ..... garanties par des suretés réelles (indication des postes concernés)			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

## 7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concerne les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

### 7.1 Résultats par activité

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
<i>Gestion propre (= libre)</i>		
• Activité courante		30 955
<i>Gestion sous contrôle de tiers financeurs (= conventionnée)</i>		
<b>Résultat de l'exercice</b>		30 955

## 7.2 Produits du compte de résultat

### 7.2.1 Cotisations

#### 7.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Notre entité peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, ainsi conformément à l'article 142-1 du règlement ANC n°2018-06 cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit

#### 7.2.1.2 Cotisations avec contrepartie

Notre entité peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, ainsi conformément à l'article 142-1 du règlement ANC n°2018-06 cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

### 7.2.2 Ventes de biens et services

Les ventes de biens et services peuvent être ainsi détaillées par zone géographiques :

- En France : 1 106 374 €



### 7.2.3 Cotisations

Les cotisations sur 2022 s'élèvent à 472 658 €.

### 7.2.4 Produits de tiers financeurs

#### 7.2.4.1.1 Subventions

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

#### 7.2.4.1.2 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics					
Subvention d'exploitation			920 450		
Subvention d'investissement					

### 7.2.5 Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges

Transferts de charges :

- Personnelles : 59 867 € ;
- Liées aux actions : 2 695 €.

**7.3 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)**

Nature de la contribution / modalités ayant permis de quantifier	Méthode de valorisation	Montant
<i>Obtenue :</i>		
Mise à disposition des locaux de Chartres et louviers	Selon convention	
<i>Offerte :</i>		

**7.3.1 Contributions volontaires en nature (Produits) : informations détaillées**

**7.3.1.1.1 Mise à disposition de locaux ou de matériel**

Polepharma bénéficie d'une mise à disposition des locaux de Chartres et de Louviers

**7.3.1.2 Honoraires des commissaires aux comptes**

	CAC 1	CAC 2
• Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	3 600	
• Au titre d'autres prestations		
<b>Honoraires totaux</b>	<b>3 600</b>	

## 8 Informations relatives à la fiscalité

### 8.1 Impôt sur les bénéfices

#### 8.1.1 Ventilation de l'origine de l'IS

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	15 955	
Impôts : - au taux de 15 %		
- sur PVLT		
Crédits d'impôts et imputations diverses : ..... à .... %		
Résultat après impôts	15 955	

Polepharma dispose d'un déficit fiscal au 31/12/2022.

## 9 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	12
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	3
Ouvriers	
Apprentis	7
Total	22

## 10 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

### 10.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

Notre entité ne provisionne pas son engagement suivant dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le montant notre engagement total correspondant s'élève respectivement à 94,3 K€ au 31/12/2022 contre 65,5 K€ au 31/12/2021.

Cet engagement est estimé

- selon la méthode historique simplifiée retenue par notre entité suivante : méthode des unités de crédit projetées

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 62 ans
- Taux d'actualisation : 3,86 %
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1,5 %

Pour la prise en compte du risque de mortalité,

Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

Le % de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est 45 % pour les non cadres et 63 % pour les cadres.